

## LE CHEVALIER DE PRADEL

UN OFFICIER COLON EN LOUISIANE

(1692-1764)

Le calme était rétabli. Désormais notre colonie, définitivement reprise par le pouvoir royal, allait se développer normalement.

Si le chevalier de Pradel avait échappé au massacre du Fort-Rosalie sa tranquillité n'en était pas moins très compromise par les querelles des puissants du jour, querelles auxquelles il se trouvait mêlé bien malgré lui, car c'était la conséquence de son récent mariage avec Mademoiselle Alexandrine de La Chaise.

Son beau-père, Jacques de La Chaise, Commissaire du Roi et son Premier-Conseiller au Conseil Supérieur de la Louisiane, était un des personnages les plus influents de la colonie. Breton d'origine, il était venu avec la Compagnie et n'avait pas tardé à occuper une des places les plus élevées.

Malheureusement des rivalités, comme il s'en produit fréquemment entre les hommes d'action éloignés de toute autorité supérieure, surgirent entre lui et le gouverneur, M. de Bienville. Le Moyne, père de ce dernier, avait puissamment contribué à la fondation de nos colonies d'Amérique, et ses nombreux enfants considéraient un peu comme leur fief ce territoire arrosé de leurs sueurs et aussi de leur sang, car plusieurs d'entre eux y avaient péri les armes à la main. Poussant cette doctrine à l'extrême, Bienville confondait même trop facilement les intérêts du Roi et les siens propres. Quoi qu'il en soit, lorsque M. de La Chaise fut nommé ordonnateur en remplacement de Du Saussoy (1724), et qu'il prit la direction du Conseil de la Nouvelle-Orléans, son premier soin fut de dénoncer le gouverneur général. Les rapports s'entassèrent, et M. Le Moyne de Bienville fut sommé par la Compagnie de venir s'expliquer à Paris, où il se rendit le 16 février 1724 muni d'un "Mémoire justificatif." Ne doutant pas qu'il réduirait à néant toutes les accusations portées contre lui, cet homme prévoyant laissait le commandement provisoire à son cousin, Dugué de Boisbriant. La Chaise fit diligence, et le 3 août 1726 on nommait gouverneur M. Périer, lieutenant de vaisseau énergique, d'une bravoure légendaire et pour lors commandant du poste du lac Pépin sur le Haut-Mississipi. La rétrocession de la Louisiane au Roi, en 1731, vit maintenir Périer en fonctions, mais, nonobstant cette stipulation expresse, Bienville revenait peu après en maître à la Nouvelle-Orléans.

Durant son absence, La Chaise était mort (6 février 1730) et M. de Bienville, ne pouvant satisfaire sa rancune sur son ennemi disparu, s'en prit peu généreusement au gendre, M. de Pradel, avec lequel il avait entretenu jusque-là d'excellents rapports. Les tracasseries devinrent telles que leur victime dut écrire une longue lettre au ministre de la marine où, tout en protestant de son entier dévouement pour le service du Roi, il se défendait contre les abus d'autorité du gouverneur.

II

Le désastre des Natchez semble marquer la fin de la période militaire active du chevalier de Pradel. Marié, père de famille, à la tête d'une importante exploitation agricole qui grossit de jour en jour, il devient de plus en plus sédentaire. L'accroissement de "sa petite famille," un fils et trois filles, leur éducation, leur établissement, lui donnent des préoccupations nouvelles parmi lesquelles domine le souci constant de revenir dans sa chère province natale.

"Il faut que j'aie me tranquilliser à Uzerche et passer mes vieux jours avec toi dans le petit château qui est à côté du vôtre," écrit-il à son frère aîné, dont la propriété s'élève aux portes de la vieille cité.

Cette nostalgie du Linoisin, il l'a

pour ses souvenirs de jeunesse, mais il l'a aussi pour ses enfants, pour qu'ils soient de quelque part et non les habitants sans attaches d'un pays sans passé! Désormais toutes les lettres, qui nous sont conservées, iront à son frère, l'abbé de Lamase, prieur de Magoutière et de Ligonnat, qui deviendra, après la mort du père et du frère aîné, le confident de ses nièces: il les recueillera un moment après la disparition du vieux capitaine.

Contraint de laisser ses filles en France pour leur éducation, ce ne sera pas sans déchirement qu'il s'en séparera. "Heureusement pour elles et pour moi qu'elles sont entre les mains des plus honnêtes gens du monde." Après un court séjour chez des parents, en Bretagne, il les mettra en pension aux Ursulines de Quimperlé.

Débarassé de ce gros souci, Pradel s'adonne exclusivement à son œuvre colonisatrice, et ses lettres vont nous initier à tous les détails de l'entreprise.

Avec lui nous voyons comme se fait l'expédition des bagages en France, la visite de la douane au départ, visite onéreuse que lui épargnèrent à Rochefort son compatriote, M. de Guyon, garde du port, et le receveur, M. de la Coterie, un Périgourdin qui connaissait sa famille de réputation. Une fois les colis embarqués, l'armateur n'était pas au bout de ses peines, soit qu'il accompagnât lui-même ses "coffres," soit qu'il les eût confiés à un courrier. Il lui fallait compter avec les longues escales, consécutives d'avaries, avec le calme, plat, les vents contraires. Les bruits les plus contradictoires circulaient durant le long voyage. "En 1733, la nouvelle ne s'affirma-t-elle pas que le navire ramenant Bienville, vainqueur de ses rivaux, avait sombré corps et biens? Le chevalier déplore cette fin avec quelques réserves, mais ne cache pas son dépit—lorsque le vaisseau arrive enfin sain et sauf—de le savoir vide des espèces monnayées sur lesquelles comptait la colonie. "Je crains avec juste raison, ajoute-t-il, qu'on ne fasse icy de nouveaux billets pour payer les troupes, les employés et les ouvriers, et la colonie retombera dans la même misère que je l'ay vue." Pour se consoler il achète "une maison à M. Prat" et y met quelques esclaves, tout en maugréant contre l'avancement qui ne vient pas, malgré que "le Ministre, M. de Maurepas, m'a escript une lettre fort honnête."

"J'enrage de tout mon cœur, dit-il en terminant, de voir des jeunes gens, les uns majors, les autres lieutenants de roy, qui sont venus dans la colonie encore tout frais moulus du collège avec leur porte-feuille, pendant que j'y avois lutté dix ans avant qu'ils arrivent... Il n'y a aujourd'hui que la protection et l'argent qui fassent dans les bureaux."

Ces regrets deviennent d'ailleurs superflus, car le capitaine de marine se tourne de plus en plus complètement vers la vie du colon, délaissant un métier que son âge ne lui permet plus d'exercer aisément.

La place nous manque ici pour le suivre dans ses petites querelles locales de préséance ou d'attributions militaires, et nous allons passer tout de suite à 1750 où, devenu membre du Conseil Supérieur de défense, il partage son temps entre ce poste de confiance et ses occupations de riche planteur.

La Louisiane, sous l'intelligente impulsion des officiers royaux, prospérait en dépit des jalousies espagnoles et des convoitises anglaises. Aux descendants des premiers émigrés, oubliés déjà de leurs origines douteuses, s'était jointe une population laborieuse d'anciens soldats qui formaient maintenant un tout bien amalgamé.

La Nouvelle-Orléans prenait une allure de capitale. On était loin des misérables hangars élevés par Bienville et qui ne purent résister à l'ouragan de

1722. Une ville moderne de briques et de pierres s'élevait, vaste entrepôt de toutes les richesses charroyées par le Mississipi. De véritables palais se groupaient autour de l'église cathédrale et de l'hôtel du gouvernement, demeures des colons opulents qui rivalisaient de faste. Jean de Pradel n'échappa point à cette fièvre de bâtir et l'on ne verra pas sans intérêt les descriptions qu'il nous a laissées de ce qu'il nomme à juste titre son "château de Mon Plaisir," et dont l'architecte fut M. Debat:

"... Il y a au pignon du côté de mon appartement une île (sic) de 90 pieds de long, dans laquelle sont la salle à manger, les offices, la cuisine, la buanderie et la cirerie où sont mes chaudières, etc. On descendra cette île, qui n'est élevée de terre que de trois pieds, entourée aussy de galeries par un escalier en dehors, dessous la galerie, au pignon de la maison et à l'ouest, et l'on montera ordinairement dans laditte maison par un grand et beau peron qui sera au dehors, et au milieu de la façade, le tout bien cimenté et bien carélé... Les ouvriers sont très chers et les matériaux aussy. Il est vray que je tire la brique, les bois, les planches et le bardau de chez moy. Malgré cela, qui bâtit ment. Il en coûte toujours beaucoup plus qu'on ne le croit... Le principal, qui est dans le fondement, est fait, et le pourtour, murs de reffent, sont élevés de quatre pieds au-dessus du ras-de-chaussée. Elle aura cent seize pieds de longueur sur 48 de large, y compris les galeries qui feront le tour de la maison."

Cette somptueuse construction n'allait pas d'ailleurs sans quelques tiraillements: "Les ouvriers ne veulent plus travailler aujourd'hui, dit notre narrateur, à moins de trente piastres par mois et nouris..."

Tout compte fait, on décida de supprimer un second étage projeté et l'on poussa activement l'ameublement de la "folie."

"J'ay aussi chargé M. Moulin de m'envoyer quatre petits tableaux peints à l'huile en paysage pour placer aux attiques de sur les portes de ma salle. Il avoit oublié ce petit article qui étoit sur mon mémoire, aussy bien que vingt pintes de vernis et six livres de stil de grain..."

L'embellissement de Mon Plaisir ne fait pas oublier au brave chevalier qu'il faut songer à établir ses enfants. Son fils aurait bien voulu être mousquetaire: "mais les dépenses sont trop grandes;" le voici présentement garde de la marine, où le crédit du maréchal de La Motte-Houdancourt et de l'amiral de Mac Mara ne sera pas inutile pour lui éviter les conséquences de quelques peccadilles à Toulon, où les gardes "font les seigneurs." L'appui de son ami le Comte de Noailles ou de M. de Trudaine lui permettra de revenir à plusieurs reprises en Louisiane s'initier aux affaires territoriales auprès de son père, tout en poursuivant une carrière que la mort devait interrompre brusquement.—La toilette des filles n'est pas moins préoccupante.

"Ma femme m'a sollicité de faire présent à mes filles d'une robe de tafetas à chacune pour l'été prochain. Quoique cela me paraisse fort inutile dans un couvent (Quimperlé), je ne veux pas lui refuser, non plus qu'à mes filles qui lui ont demandé cette satisfaction."

Et les robes furent commandées chez M. Courvoisier, marchand de soieries, demeurant à Paris, rue des Bourdonnais, fournisseur que nous aurons souvent l'occasion de voir réapparaître. Elles arrivèrent avec les ferrures de Mon Plaisir, qui coûtèrent 847 écus à Saint-Etienne-en-Forez, alors que, sur place, on n'aurait pu les avoir "pour deux mille écus."

"Mes glaces, tables de marbre, tapisseries, etc., que M. Moulin m'a aussy envoyé sont arrivées sans aucune avarie à quoy je ne m'atandois guère, surtout d'une grande glace de six qu'il y avoit. Elle a neuf pieds de haut, cinq de large en y comprenant, pour la largeur, le cadre de chêne verny, sculpté et doré

Ce cadre a 11 pouces de large et les retours de la cheminée. Reste 38 pouces pour la glace, qui est de deux pièces sur 5 pieds et demy de hauteur, et un tableau au dessus. Ce trumeau de cheminée étoit seul dans une caisse très bien conditionnée."

Ce déploiement de luxe des colons, la prospérité de la Nouvelle-Orléans créaient une vie mondaine bien inconnue des premiers conquérants. A Bienville disparu succédait le chevalier de Kerlérec, dont il est permis de discuter la valeur administrative, mais dont l'urbanité rendait du moins le commerce très agréable. Doublé d'une femme charmante qui sut, dès le début, se gagner les sympathies de ses administrés, Kerlérec recevait élégamment au palais du gouvernement. Une lettre du chevalier de Pradel donne un aperçu de ces fêtes:

"Je suis seul sur l'habitation. Ma femme est à la ville, grande amie de Madame de Kerlérec, notre gouvernante. Il y a aujourd'hui au gouvernement un grand repas pour le soir, en réjouissance du rétablissement de la santé de notre Dauphin. Il y aura, dit-on, plus de 50 Dames, qu'autant de cavalliers (sic) serviront. Grand feu d'artifice. Tout cela sera très beau: mais je ne scaurois y assister, quoique prié du repas. Je voyeray le feu d'artifice avec plaisir de ma maison neuve qui fait fesse (sic) au gouvernement."

"Voici notre vieil officier heureux et content. "Mon Plaisir" est enfin terminé. Il y habite et l'agrément d'un "jardin en éventail... en fesse jusqu'au fleuve, et à mon débarquement vis-à-vis de la place d'armes de la Nouvelle-Orléans." Il nous fait connaître une dernière fois l'aménagement intérieur du château dont il vient de faire couvrir la galerie extérieure formant terrasse et ce n'est pas sans un légitime sentiment d'orgueil qu'il inventorie son œuvre:

"Les ingénieurs et gens connaisseurs l'ont estimée cent vingt et cinq mille livres. Elle ne m'a coûté cette somme, il s'en faut de beaucoup, mais un particulier qui seroit contraint d'acheter tous ces matériaux ne l'aurait pas à ce prix... La salle est des plus régulières: elle a 24 pieds et 4 pouces sur 26 pieds, 14 pieds de hauteur, lambrissé plafonné d'un très beau bois bien verny. Il y a quatre grandes et belles croisées, et deux grandes portes de 5 pieds de large sur 9 1/2 de hauteur, le tout bien vitré, verny. Le trumeau qui est sur la cheminée est très beau, et me revient, rendu icy, à plus de 1.000 livres. Il y a quatre autres belles glaces pour les quatre trumeaux qui sont entre porte et fenêtre, et par dessous ces glaces il y a quatre tables de marbre à piédestal doré. Elle est garnie d'une très jolie tapisserie de Coly peint, grand canapé et fauteuils à la Reine couverts de velours cramoisy, et une belle pendule pardessus le canapé. Dans le milieu du plafond, il conviendrait qu'il y eut un lustre de cristal... Lorsque M. Michel, notre ordonnateur fut mort, j'achettay à son encan son lit, que j'ay eu au prix de France, et meilleur marché. C'est pour ma chambre. Madame de Pradel a le sien, mais elle ne le trouve pas assés beau.

"Notre colonie tient beaucoup à la Cour, tout y abonde, les magasins du Roy sont remplis de farines et autres marchandises. Ceux des négocians sont aussy bien fournis... Nous avons continuellement quantité de bateaux qui font le cabotage des Isles de Saint-Domingue, la Martinique, etc. Ils nous apportent les denrées de France qu'ils ont de trop, des nègres, du sucre, et de l'eau-de-vie de sucre que l'on nomme tafia ou guilledive. C'est une mauvaise drogue très puante, mais comme cela enivre et que c'est meilleur marché que l'eau-de-vie de France, il s'en fait icy une consommation étonnante, tant parmi les sauvages et les nègres, que dans les postes avancés et à la Nouvelle-Orléans. Le major de la place afferme 4.000 livres son droit de quantifié."

A suivre